

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 22 août 2013

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Lecture de la prière
- 10.03** Période de questions
- 10.04** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver le projet d'acte par lequel le « Club de natation Valleycrest » cède à la Ville de Montréal un terrain d'une superficie de 2 508,4 m², avec plusieurs installations et biens immobiliers dessus érigés, situé au 4600, rue des Cageux, voisinant le parc Grier, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et ce, sans considération monétaire / Inscrire au registre du domaine public de la Ville de Montréal, comme parc, le lot 1 347 400 du cadastre du Québec.
- 20.02** Autoriser les paiements découlant du contrat de location sur les glaces 1 et 2 liant l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et la compagnie 3964124 Canada inc., anciennement Les immeubles Spina inc., ainsi que 312,25 heures de location sur les glaces 3 et 4 au Sportplexe 4 Glaces pour la saison 2013-2014, au montant total de 1 270 550,79 \$ (taxes incluses), à même le budget de fonctionnement.

40 – Réglementation

- 40.01** Adoption des résolutions PP-2013-001-1 et PP-2013-001-2, en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble(PPCMOI), visant à autoriser la construction d'un bâtiment multi «H3» isolé de 3 à 6 étages (plus mezzanines) sur le site formé des lots 1 841 738 (14750 - 14762, boulevard Gouin Ouest / Zone H3-4-265) 1 841 740 (14700 - 14706, boulevard Gouin Ouest / Zone H1-4-262) et 1 841 632 (14784 - 14790, boulevard Gouin Ouest/ zone H3-4-261)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance